

Les professeurs nommés à l'Université donnent, après un temps d'adaptation à leurs nouvelles fonctions, une leçon « d'installation » qui leur permet d'exposer un thème phare de leur recherche.

C'est une excellente occasion de faire connaître leur discipline à la communauté universitaire et au grand public.

Une manière très humaine et personnalisée d'appréhender la recherche conduite à l'Université de Neuchâtel.

Renseignements : **Rectorat**
Faubourg du Lac 5a, 2000 Neuchâtel
messagerie.rectorat@unine.ch

Découvrez le calendrier des leçons à venir !



FRANCISCO KLAUSER Mercredi 4 avril 2012 à 18h15, Aula du 1 ^{er} -Mars 26	Espaces - Pouvoirs - Régulations : Vers une géographie politique de la surveillance
ALAIN SCHATT Mercredi 2 mai 2012 à 18h15, Aula du 1 ^{er} -Mars 26	Rendre compte
ANTONIO IANNACCONE Mercredi 30 mai 2012 à 18h15, Aula du 1 ^{er} -Mars 26	La psychologie aurait-elle oublié ce que les êtres humains font vraiment?
MARION FOSSARD Mercredi 26 septembre 2012 à 18h15, Aula du 1 ^{er} -Mars 26	Langage et cognition... le cas des « anaphores »
BLAISE CARRON Mercredi 17 octobre 2012 à 18h15, Aula du 1 ^{er} -Mars 26	Vers une décodification du droit des obligations ?
FABRICE CLÉMENT Mercredi 21 novembre 2012 à 18h15, Aula du 1 ^{er} -Mars 26	« Faites-moi confiance ». Croire en la parole d'autrui
MAARTEN VOORDOUW Mercredi 5 décembre 2012 à 18h15, Aula d'Unimail, rue Emile-Argand 11	La diversité des interactions hôte-parasite

FRANCISCO KLAUSER

Faculté des lettres et sciences humaines

Professeur assistant
en géographie politique

Chercheur et *Lecturer* en géographie humaine et en sciences politiques à l'Université de Durham (UK)
Doctorat en géographie à l'Université de Fribourg
Licence en géographie humaine à l'Université de Genève

Domaines de recherche
Géographie politique et urbaine.
Effets socio-spatiaux des technologies de l'information et de la communication (NTIC).
Géographie des risques.
Epistémologie de la géographie.

La leçon inaugurale aura lieu **mercredi 4 avril 2012 à 18h15**
Aula du 1^{er}-Mars 26



**Espaces - Pouvoirs - Régulations :
Vers une géographie politique de la surveillance**

La géographie politique étudie les imbrications entre espaces et pouvoirs. En portant son regard sur l'organisation, la gestion et la régulation du territoire, la problématique de la « surveillance » se trouve traditionnellement au cœur de la discipline. Or, avec l'essor des nouvelles technologies de communication et d'information, les imbrications entre espace, pouvoir et surveillance se diversifient, se réarticulent et se renégocient.

Notre monde repose sur un vaste ensemble de pratiques et de technologies de contrôle et de régulation à distance des êtres, des choses et des espaces. Ces pratiques et techniques de « surveillance » visent à contrôler, à protéger, à influencer - en somme - à gérer notre vie quotidienne à des échelles géographiques multiples et pour des raisons variées.

Cette leçon a pour but d'esquisser un programme de réflexion géographique visant à interroger et à problématiser les origines, les modalités et les effets socio-spatiaux des nouvelles pratiques et technologies de surveillance, avec un accent particulier sur les problématiques de l'espace public urbain et de la mobilité.

ALAIN SCHATT

Faculté des sciences économiques

Professeur en comptabilité financière
Directeur de l'Institut d'analyse financière

Doctorat en sciences de gestion et Maîtrise en comptabilité-finance de l'Université de Grenoble (France). A enseigné dans plusieurs institutions : *Business School* de Dijon, Université de Franche-Comté, H.E.C. Montréal, Université de Bourgogne, Université de Strasbourg. Dans cette dernière université, il a dirigé une *Business School* universitaire (l'I.A.E de Strasbourg). Est co-fondateur de l'Association Académique Internationale de Gouvernance (A.A.I.G), dont il a été le secrétaire général.

Domaines de recherche
Communication financière et gouvernance d'entreprise.
Manipulations comptables et audit des comptes.

La leçon inaugurale aura lieu **mercredi 2 mai 2012 à 18h15**
Aula du 1^{er}-Mars 26



Rendre compte

L'étude du comportement des dirigeants d'entreprise s'avère particulièrement intéressante pour les chercheurs en finance et en comptabilité. Les travaux académiques ont notamment mis en évidence, d'une part, que bon nombre de dirigeants annoncent (trop fréquemment) des décisions qui ne sont pas créatrices de valeur, d'autre part, que certains dirigeants divulguent (volontairement) des informations financières « manipulées ».

Ces résultats confirment l'existence de conflits d'intérêts entre les dirigeants d'entreprise et les investisseurs. Plus précisément, il est désormais admis que les premiers n'œuvrent pas nécessairement dans l'intérêt des propriétaires de l'entreprise. La question se pose alors de savoir comment obliger les dirigeants à rendre compte de façon satisfaisante. L'objectif de cette présentation est de présenter et de discuter l'efficacité des principaux mécanismes de discipline des dirigeants.

ANTONIO IANNACCONE

Faculté des lettres et sciences humaines

Professeur en sciences de l'éducation

A fait ses études en Sciences de l'Education et Psychologie à l'Université de Salerne (I) et s'est formé à la psychologie clinique à l'Université du « Sacro Cuore » de Rome (I). A été chercheur et professeur associé à l'Université de Salerne jusqu'en 2007 quand il a été nommé professeur ordinaire de psychologie du développement et de l'éducation. Auteur d'une centaine de publications (livres, articles, rapports scientifiques, nationaux et internationaux), fondateur et directeur de la revue « Psicologia culturale ».

Domaines de recherche
Les « terrains » d'investigation privilégiés de recherche ont été les interactions sociales avec une focalisation spécifique: a) sur les effets produits par les contextes dans lesquels ces interactions se déroulent (surtout contextes éducatifs ; b) sur les processus à travers lesquels les individus donnent « sens » au propre engagement au cours des interactions.



**La psychologie aurait-elle oublié
ce que les êtres humains font vraiment ?**

Dans l'histoire de la psychologie, le mot « crise » a été évoqué à plusieurs reprises. Parfois c'était la jeunesse de la discipline qui faisait douter de sa solidité, d'autres fois l'hétérogénéité et la créativité presque « compulsive » avec lesquelles les théoriciens produisaient des explications au comportement plus ou moins « visible » des humains. A l'heure actuelle, les tambours de la « crise » semblent rouler aussi à propos d'une incapacité soupçonnée de la discipline d'articuler la plupart des connaissances théoriques et empiriques avec des situations de vie réelle et cela plus particulièrement dans des contextes d'étude du développement et d'apprentissage. Est-ce que les psychologues de l'éducation auraient oublié quelque chose d'important dans leur parcours ? Est-ce qu'ils se seraient laissés trop séduire par la fascination de l'abstraction jusqu'à sous-estimer (parfois s'éloigner définitivement de) la complexité et la richesse des systèmes d'action dans lesquels tous les humains cherchent du sens ?

La leçon inaugurale aura lieu **mercredi 30 mai 2012 à 18h15**
Aula du 1^{er}-Mars 26

MARION FOSSARD

Faculté des lettres et sciences humaines
Professeure en logopédie

Orthophoniste
Doctorat en Sciences du langage (mention neuro-psycholinguistique) - Université Toulouse II, France
Post-doctorat en Psychologie Expérimentale (Marie Curie Individual Fellowship, Sussex University, UK)
Professeure assistante - programme d'orthophonie, Faculté de Médecine, Université Laval, Québec (Canada)

Domaines de recherche

Etude (neuro)psycholinguistique du traitement des marqueurs anaphoriques dans le discours. Processus référentiels et théorie de l'esprit : étude chez le sujet sain, en santé mentale (schizophrénie) et vieillissement. Rôle de la mémoire déclarative et de la mémoire procédurale dans le traitement linguistique : applications à la maladie de Parkinson et à la démence sémantique.

La leçon inaugurale aura lieu **mercredi 26 septembre 2012 à 18h15**
Aula du 1^{er}-Mars 26



Langage et cognition...
le cas des « anaphores »

Comment s'opère le choix d'une expression référentielle ? Utiliser un pronom anaphorique (*il* ou *elle*, par exemple) plutôt qu'une description définie ou un démonstratif, est-il affaire de hasard, de relations textuelles, de saillance cognitive, d'estimation du savoir partagé existant - à ce point du discours - entre soi et l'autre (son interlocuteur) ?

Au cœur des relations entre le langage et la cognition, l'anaphore - conçue comme une procédure d'orientation attentionnelle servant à assurer la coordination de l'attention des interlocuteurs au cours du processus de communication - offre de multiples prises pour interroger des processus comme la focalisation en mémoire, la (co) construction de représentations mentales, ou encore l'attribution de connaissances à l'autre. Ces différents aspects seront illustrés dans cette leçon inaugurale à partir d'études psycholinguistiques menées auprès de participants présentant des états cognitifs variés. Des perspectives pour la clinique logopédique seront également présentées.

BLAISE CARRON

Faculté de droit
Professeur en droit des obligations

Docteur en droit (Université de Fribourg)
LL.M. (Harvard Law School)
Avocat (Berne et New York)
Spécialiste FSA en droit de la construction et de l'immobilier

Domaines de recherche

Théorie générale des obligations.
Droit de la construction.
Droit du bail.
Droit privé et public de la concurrence.



Vers une décodification
du droit des obligations ?

Il y a un siècle, le Parlement suisse adoptait le Code des obligations. Ce texte était censé régler tout le domaine du droit des obligations, d'une manière simple, sûre et flexible. Le fait est qu'il a bien rempli son rôle, sous réserve de quelques modifications. L'affirmation peut paraître paradoxale, tant la société a dans le même temps connu de bouleversements. Cela tient largement à l'évolution des autres modes d'adoption des normes.

L'objectif de cette leçon sera de présenter les facteurs contemporains d'évolution du droit des obligations et de faire une analyse du phénomène, de sa portée et de son évolution.

La leçon inaugurale aura lieu **mercredi 17 octobre 2012 à 18h15**
Aula du 1^{er}-Mars 26

FABRICE CLÉMENT

Faculté des lettres et sciences humaines
Professeur en sciences de l'information et de la communication

Master en anthropologie et sociologie (Université de Lausanne)
Master en philosophie (Université de Genève)
Diplôme d'étude avancée en sciences cognitives (Ecole Polytechnique, Paris)
Doctorat en philosophie et sciences sociales (Ecole des Hautes Etudes, Paris)
Post-doctorat en psychologie (University of California, Berkeley; University of Michigan, Ann Arbor; Harvard University)
Professeur boursier du FNS (2007-2010)

Domaines de recherche

Sociologie cognitive. Psychologie du développement.
Philosophie de l'esprit. Epistémologie des sciences sociales.

La leçon inaugurale aura lieu **mercredi 21 novembre 2012 à 18h15**
Aula du 1^{er}-Mars 26



« Faites-moi confiance »
Croire en la parole d'autrui

Toute notre vie sociale repose sur une confiance minimale. Sans confiance, les institutions vacillent, les rapports sociaux s'enveniment et on ne sait plus « à quel saint se vouer ». Comme une très grande partie de ce que nous tenons pour vrai nous a en fait été communiquée par autrui, la confiance joue également un rôle essentiel dans l'acquisition de nos connaissances et de nos croyances. Mais comment décide-t-on de croire (ou de se méfier) d'une source d'information ? Notre esprit filtre-t-il les informations qui nous proviennent d'autrui ou sommes-nous potentiellement toujours crédules ? Les sciences cognitives, et en particulier la psychologie du développement, nous apportent aujourd'hui de précieux enseignements sur la manière dont notre esprit est « équipé » pour prendre en charge ce que nous apprenons des autres.

MAARTEN VOORDOUW

Faculté des sciences
Professeur assistant en écologie et physiologie animale

Doctorat à l'Université de Victoria, Canada, sur l'évolution du sex-ratio en utilisant comme système modèle un copépode intertidal
Premier post-doc en Angleterre sur la biologie de la reproduction et les coûts de l'évolution de la résistance aux parasites du paludisme chez les moustiques
Deuxième post-doc aux Etats-Unis sur un vaccin contre la maladie de Lyme.

Domaines de recherche

Maladies transmises par les tiques. Ecologie et évolution de la maladie de Lyme. Etude du mode de transmission de la bactérie *Borrelia burgdorferi* et recherche sur les effets des vaccins.

La leçon inaugurale aura lieu **mercredi 5 décembre 2012 à 18h15**
Aula d'Unimail, rue Emile-Argand 11



La diversité des interactions
hôte-parasite

Les parasites vivent en relation intime avec leurs hôtes, tout en les exploitant. Les interactions entre les parasites et les hôtes entraînent les symptômes que nous reconnaissons comme une maladie chez l'hôte. Les pathogènes ont joué un rôle important dans l'histoire des sociétés humaines et les maladies infectieuses comme le SIDA et le paludisme posent encore des problèmes pour la santé publique dans les pays en développement. Les parasites provoquent souvent des effets bizarres chez leurs hôtes, mais ces phénomènes peuvent être expliqués en utilisant une perspective évolutionniste. Les parasites et les hôtes sont bloqués ensemble dans une relation antagoniste sans fin qui est essentiellement une lutte pour l'information. Remarquablement, les deux participants ont évolué vers des stratégies génétiques similaires pour conserver leur avantage informationnel. La lutte pour l'information entre les hôtes et les parasites a eu des conséquences importantes pour la diversité de la vie, et notamment dans l'évolution de la reproduction sexuelle.

